

Paris, le 11 DEC. 2008

Madame la Députée,


Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande d'aide financière de la commune de Miquelon, afin de lui permettre de réaliser des aménagements et des acquisitions d'équipements pour la protection incendie.

J'ai décidé d'accorder à cette commune une subvention pour travaux divers d'intérêt local d'un montant de 30 000 euros, sur le programme 122 - action 01 - du budget du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales.

L'autorisation d'engagement relative à ce projet sera prochainement déléguée à Monsieur le Préfet de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le Ministère de l'Intérieur précisera les conditions réglementaires d'attribution de cette subvention exceptionnelle.

Heureux d'avoir pu vous aider sur ce dossier important pour la commune de Miquelon, je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nicolas SARKOZY



Madame Annick GIRARDIN
Députée de Saint-Pierre-et-Miquelon